

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE : JEU PATHOLOGIQUE

Cette sélection vient en complément de la bibliographie réalisée par la documentation du CIRDD Poitou- Charentes sur le jeu pathologique (addiction sans produit ou addiction comportementale). Destiné aux acteurs de notre réseau régional EPS/PS, ce produit documentaire apporte des références issues de revues spécialisées en EPS/PS, des résumés et des liens permettant d'accéder aux documents.

ARTICLES

DANGAIX Denis.- **Tout objet de plaisir peut devenir une addiction.**- In : La santé de l'homme, n° 396, Juillet-Août 2008, PP 4-6. Entretien avec STORA Michael, psychologue, psychanalyste et thérapeute auprès de personnes dépendantes aux jeux.

Ce spécialiste refuse de classer comme dangereuse l'addiction aux jeux vidéo, qui peut être source de bien-être et antidépresseur. Plutôt que de dénoncer, il décrypte le mécanisme d'addiction, sa signification pour l'image de soi, ses conséquences et les moyens d'aider les adolescents à en sortir en les dissuadant d'avoir une consommation excessive.

Accès possible au document : <http://www.inpes.sante.fr/slh/articles/396/03.htm>

DANGAIX Denis.- **Marmottan : à l'écoute des jeunes "accros" aux jeux vidéo.**- In : La santé de l'homme, n° 396, Juillet-Août 2008, PP 6-7. *Visite du service avec le docteur Dan Véléa.*

Au Centre des pratiques addictives Marmottan à Paris, un jeune sur dix consulte pour une addiction aux jeux vidéo. Les médecins voient aussi arriver des accros à Internet. Le service de pédopsychiatrie effectue un travail d'accompagnement pour réinsérer ces jeunes dans le réel, diminuer leur temps d'addiction.

Les psychiatres parlent de "devoir d'accueil et d'écoute".
Document disponible au CRES Poitou-Charentes et CODES 86

IMHOFF J. P., SIMON OI.- **Addiction aux jeux vidéo versus addiction aux jeux d'argent.** -In : Dépendances, n°28, avril 2006, PP 16-20, tabl., 28 réf.

Peut-on et doit-on comparer les nouvelles addictions que représentent les comportements de dépendances aux jeux vidéo ou à l'Internet avec la traditionnelle addiction aux jeux de hasard et d'argent ? Après un bref retour sur la nature des différents jeux concernés et le concept d'addiction, cet article propose de passer en revue les principaux aspects phénoménologiques et les mécanismes potentiellement impliqués, afin d'en discuter les aspects transversaux.

Accès possibles au document :

http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/dep_28_simon_imhoff.pdf

ou http://www.great-aria.ch/pdf/dependances/Revue/28/5_article.pdf

VALEA Dan.- **Les addictions sans drogues.**- In : Contact Santé, n° 224 janvier 2008, PP 30-32

La définition du concept d'addiction apparaît de plus en plus associée aux toxicomanies, alcoolisme et tabagisme, en passant par le jeu pathologique, les achats compulsifs, la sexualité jusqu'à l'addiction des cyberdépendants. La question qu'on doit se poser est celle des similitudes entre ces addictions sans drogues et les addictions classiques avec produits. Un premier changement idéologique concerne l'approche en terme de conduite des sujets, plutôt que l'approche centrée sur l'usage des produits psychotropes.

Document disponible au CRES Poitou-Charentes et CODES 86

DOSSIERS

DEMEULEMEESTER (René), COHEN (Baptiste), RIGAUD (Alain) et al.- **Prévenir les addictions. Axes de la prévention.** Dossier in : Actualité et Dossier en Santé Publique, n°60, sept. 2007, PP. 36-60.

Depuis une dizaine d'années, la prévention s'intéresse davantage aux comportements qu'aux produits, sans nier leur particularité. Cette approche s'est définie autour des notions d'usage, d'abus et de dépendance, laissant une large place aux stratégies de promotion de la santé, d'intervention précoce ou de réduction des risques. En associant des réflexions de fond et des analyses d'expérience, ce dossier propose un état des lieux de la prévention des conduites addictives en France. Données épidémiologiques, évolutions historiques, présentation des acteurs de proximité, modalités des actions d'éducation pour la santé ou de réduction des risques, stratégies d'intervention précoce, prévention auprès des populations précarisées, politique publique constitue les thèmes du dossier.

Document disponible au CRES Poitou-Charentes et CODES 86 ou en ligne à partir de ce lien :

<http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Hcsp/ADSP/60/ad603660.pdf?110J6-6XG6G-7J1X3-46171-66416>

OUVRAGE

INSERM .- **Jeux de hasard et d'argent – contextes et addictions** .- Editions INSERM, Coll. Expertise Collective, 2008, 479 p.

Cet ouvrage présente les travaux du groupe d'experts réuni par l'Inserm pour répondre à la problématique de Santé Publique soulevée par la Direction Générale de la Santé sur la dépendance aux jeux de hasard et d'argent. Cette nouvelle expertise collective s'appuie sur les données scientifiques disponibles en date du premier trimestre 2008. Près de 1 250 articles en ont constitué la base documentaire. *La synthèse de cette expertise, produite par l'INSERM en 102 p., est accessible en suivant ce lien : http://www.inserm.fr/fr/questionsdesante/mediatheque/expertises/att00001953/synthese_jeux_220708.pdf*

ETUDES / RAPPORTS

VENISSE Jean-Luc, ADES Jean, VALLEUR Marc.- **Rapport pour la MILDT concernant le problème des addictions aux jeux**.- Paris : MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie), 2007, 141 p.

Partant d'un constat d'absence de données épidémiologiques et de politique sanitaire dans le domaine des conduites de jeu pathologique, pourtant bien documenté au niveau de la littérature internationale, les auteurs du présent rapport insistent tout d'abord sur l'urgence de réaliser de telles études en s'appuyant si possible sur les organismes officiels déjà engagés dans le champ des addictions : MILDT et OFDT.

La réalisation de travaux de recherche clinique et paraclinique est un prolongement nécessaire de ces études épidémiologiques permettant de caractériser un certain nombre de facteurs de risque, tenant notamment aux types de jeu pratiqué, et à des facteurs de vulnérabilité chez certains joueurs. Parallèlement, des études pluridisciplinaires précisant l'évolution et la place des offres et des pratiques ludiques dans la société devront être menées.

Accès possible au document : http://pmb.santenpdc.org/doc_num.php?explnum_id=576

Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT).- **Plan : Prise en charge et prévention des addictions 2007-2011**.- Paris : Ministère De la Santé et des Solidarités

Le plan "Prise en charge et prévention des addictions", présenté fin 2006 par le ministère de la Santé, a introduit la question du jeu pathologique.

Intégralité du rapport (19 p.), synthèse (4 p.) et propositions pour une politique de prévention

Accès possible aux documents : http://www.sante.gouv.fr/hm/actu/plan_addictions_2007_2011/sommaire.htm

ASSOULINE David.- **Rapport d'information sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse**.- Collection Rapport d'information du Sénat; Paris : Sénat, 22 octobre 2008; n°46, 138 p., pdf, ann., réf. 4p.

Le groupe de travail sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse, animé par David Assouline rend compte dans ce rapport de ses travaux et préconisations. Dans une première partie, le rapport montre que la révolution numérique est en marche et les jeunes en sont le fer de lance. De ce fait, une réflexion sur les moyens d'encourager des pratiques numériques en faisant en sorte qu'elles leur soient le plus profitable possible est préconisée. Dans une seconde partie, le groupe de travail démontre aussi les apports positifs des nouveaux médias : facteurs de socialisation, catalyseurs de compétences, diffuseurs de culture, libérateurs de la parole. Dans une troisième partie, le rapport se penche sur les risques qu'ils font peser sur la jeunesse : amaigrissement de la sphère de l'intime, dangers de la cyberdépendance, impact de la diffusion de contenus violents, omniprésence de la publicité. Enfin, la dernière partie du rapport est consacrée aux moyens de canaliser et de maîtriser l'usage médiatique des jeunes afin de réduire les risques. Une quinzaine de propositions sont faites pour réduire les risques de nuisance à partir de 2 objectifs : renforcer le contrôle des nouveaux médias pour mieux protéger les mineurs, (constitution de listes noires, délivrance d'un label de qualité pour les logiciels de contrôle parental..) et mettre en oeuvre une stratégie de prévention basée sur l'éducation aux médias au sein du milieu scolaire (module d'éducation aux médias en quatrième et en seconde, nouveau B2i).

Accès possible au document : <http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-0461.pdf>